Ville de Vichy

Communiqué de presse

La Ville de Vichy doublement primée cette semaine à Paris pour l'aménagement des plages et des berges de l'Allier

La Ville de Vichy vient de remporter deux prix pour l'aménagement des plages et berges de l'Allier à Vichy.

Claude Malhuret, Maire de Vichy et Frédéric Aguilera, adjoint aux travaux, ont reçu lundi soir à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris **le Trophée Argent du cadre de vie** dans le cadre du 18ème Festival Fimbacte dans la catégorie aménagement de l'espace urbain.
Ce prix récompense le **projet «L'Allier au cœur de la Ville»** pour l'aménagement de **l'Esplanade du lac d'Allier** et la création en cours de la **«Promenade parcs et plages»,** un itinéraire de plus de 3 km de promenade sur les bords d'Allier entre le Pont de l'Europe et la Plage des Célestins. Le jury a primé « la qualité de vie pour les habitants et le traitement des berges différencié par tronçon » - www.fimbacte.com/festival/index.html

Autre récompense, celle de Territoria, l'Observatoire de l'Innovation Publique, qui a décerné à la Ville de Vichy son **Territoria de Bronze dans la catégorie Aménagement/ Urbanisme** pour la «Mise en valeur de la rive droite du Lac d'Allier».
Le Prix sera remis à Claude Malhuret **le 13 novembre** prochain au Sénat - www.territoria.asso.fr

Contact presse
Direction de la Communication
04 70 30 17 32 / 17
06 80 28 94 43

www.ville-vichy.fr

Pièces jointes :
Photo de la remise du Trophée Argent du cadre de Vie

«Promenade parcs et plages»

Esplanade du Lac d'Allier

Retrouvez toutes les informations sur l'aménagement des plages et berges de l'Allier à Vichy à ces adresses :
http://www.ville-vichy.fr/assets/files/espace_presse/2013-X-DP-Promenade-Parcs-et-Plages.pdf

http://www.ville-vichy.fr/assets/files/espace_presse/Esplanade3.pdf

Vichy, le 17 octobre 2013